

Taille des classes selon le canton de scolarisation et le degré de formation (année 2015)

	Degré primaire (1 – 2)	Degré primaire (3 – 8)	Degré secondaire I (9 – 11)
BE	18.9	19.6	19.4
FR	18.8	19.3	20.2
GE	19.5	19.8	18.9
JU	17.9	16.9	18.4
NE	18.0	18.7	19.6
VS	18.4	19.6	19.5
VD	19.4	19.4	19.5

Remarques :

La taille des classes est obtenue par division du nombre d'élèves inscrits par le nombre de classes dans la scolarité obligatoire (institutions publiques uniquement). Les programmes d'enseignement spécial ne sont pas pris en compte.

Les classes comprenant plusieurs degrés de formation sont attribuées au degré où se trouve la majorité des élèves.

Les degrés de la scolarité obligatoire sont définis d'après la Convention scolaire romande.

Les cantons bilingues sont pris dans leur ensemble.

Source et complément d'information : Office fédéral de la statistique (OFS),

<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/education-science/indicateurs-formation/indicateurs/taille-classe.html>
(consulté le 28.08.2017).

Réalisation du tableau : Institut de recherche et documentation pédagogique/Unité de recherche Sociologie, statistique et monitoring de l'éducation (2017).